

TABLE DES MATIÈRES

<i>Préface de la première édition (2002)</i>	ix
<i>Présentation de l'édition 2027</i>	xi
<i>Remerciements</i>	xiii
<i>Table de jurisprudence</i>	xxiii
CODE CRIMINEL	1
Titre abrégé [art. 1].	2
Définitions et interprétation [art. 2-3].	2
PARTIE I [art. 3.1-45].	24
Dispositions générales [art. 3.1-20]	
Participants aux infractions [art. 21-24]	
Protection des personnes chargées de l'application et de l'exécution de la loi [art. 25-31]	
Répression des émeutes [art. 32-33]	
Intoxication volontaire extrême [art. 33.1]	
Défense de la personne [art. 34]	
Défense des biens [art. 35-42]	
Protection des personnes exerçant l'autorité [art. 43-45]	
PARTIE II — INFRACTIONS CONTRE L'ORDRE PUBLIC [art. 46-83]	133
Trahison et autres infractions contre l'autorité et la personne de la reine [art. 46-48]	
Actes prohibés [art. 49-56]	
Documents officiels [art. 56.1-58]	
Sédition [art. 59-62]	
Attroupements illégaux et émeutes [art. 63-69]	
Exercices illégaux [art. 70]	
Duels (<i>abrogée</i>) [art. 71]	
Prise de possession et détention par la force [art. 72-73]	
Piraterie [art. 74-75]	
Infractions portant atteinte à la sécurité aérienne ou maritime [art. 76-78.1]	
Matières et engins dangereux [art. 79-82.7]	
Combats concertés [art. 83]	
PARTIE II.1 — TERRORISME [art. 83.01-83.33].	157
Définitions et interprétation [art. 83.01]	
Financement du terrorisme [art. 83.02-83.04]	
Inscription des entités [art. 83.05-83.07]	
Blocage des biens [art. 83.08-83.12]	
Saisie et blocage de biens [art. 83.13]	
Confiscation des biens [art. 83.14-83.17]	
Participer, faciliter, donner des instructions et héberger [art. 83.18-83.23]	
Incitation à craindre des activités terroristes [art. 83.231]	
Procédure et aggravation de peine [art. 83.24-83.27]	
Engagement assorti de conditions [art. 83.3-83.33]	

PARTIE III — ARMES À FEU ET AUTRES ARMES [art. 84-117.15]	199
Définitions et interprétation [art. 84]	
Infractions relatives à l'usage [art. 85-87]	
Infractions relatives à la possession [art. 88-98.1]	
Infractions relatives au trafic [art. 99-101]	
Infraction relative à l'assemblage [art. 102]	
Infraction relative à des données informatiques [art. 102.1]	
Infractions relatives à l'importation ou l'exportation [art. 103-104]	
Infraction relative à la modification d'un chargeur [art. 104.1]	
Infractions relatives aux armes perdues, volées, trouvées, détruites ou maquillées [art. 105-108]	
Ordonnance d'interdiction [art. 109-117.01]	
Ordonnance de restriction [art. 117.0101-117.012]	
Perquisition et saisie [art. 117.02-117.06]	
Dispenses [art. 117.07-117.1]	
Dispositions générales [art. 117.11-117.15]	
PARTIE IV — INFRACTIONS CONTRE L'APPLICATION DE LA LOI ET L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE [art. 118-149]	264
Définitions [art. 118]	
Corruption et désobéissance [art. 119-130.1]	
Personnes qui trompent la justice [art. 131-143]	
Évasion et délivrance de prisonniers [art. 144-149]	
PARTIE V — INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL, ACTES CONTRAIRES AUX BONNES MŒURS, INCONDUITE [art. 150-182]	303
Définitions [art. 150]	
Infractions d'ordre sexuel [art. 150.1-162.2]	
Infractions tendant à corrompre les mœurs [art. 163-172.1]	
Inconduite [art. 172.2-179]	
Nuisances [art. 180-182]	
PARTIE VI — ATTEINTES À LA VIE PRIVÉE [art. 183-196.1]	363
Définitions [art. 183-183.1]	
Interception des communications [art. 184-196.1]	
PARTIE VII — MAISONS DE DÉSORDRE, JEUX ET PARIS [art. 197-213]	425
Définitions et interprétation [art. 197]	
Présomptions (<i>abrogée</i>) [art. 198]	
Perquisition [art. 199]	
Entrave à l'exécution d'un mandat (<i>abrogée</i>) [art. 200]	
Jeux et paris [art. 201-209]	
Infraction se rattachant à l'offre, à la prestation ou à l'obtention de services sexuels moyennant rétribution [art. 213]	
PARTIE VIII — INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE ET LA RÉPUTATION [art. 214-320.104]	450
Définitions [art. 214]	
Devoirs tendant à la conservation de la vie [art. 215-218]	
Négligence criminelle [art. 219-221]	
Homicide [art. 222-228]	
Meurtre, homicide involontaire coupable et infanticide [art. 229-240]	
Trafic d'organes humains [art. 240.1]	
Suicide [art. 241]	

Table des matières

Aide médicale à mourir [art. 241.1-241.4]	
Négligence à la naissance d'un enfant et suppression de part [art. 242-243]	
Lésions corporelles et actes et omissions qui mettent les personnes en danger [art. 244-264.01]	
Voies de fait [art. 264.1-275]	
Admissibilité – preuve d'activité sexuelle [art. 276-276.13]	
Procédure pour l'accusé [art. 276.01-276.05]	
Procédure pour le poursuivant [art. 276.06-276.09]	
Demandes conjointes [art. 276.1-276.13]	
Preuve de réputation [art. 277]	
Inculpation du conjoint [art. 278]	
Communication et admissibilité de dossiers et de dossiers thérapeutiques [art. 278.1-278.38]	
Définitions [art. 278.1]	
Communication à l'accusé – dossier ou dossier thérapeutique en la possession d'un tiers [art. 278.11-278.19]	
Communication à l'accusé – dossier ou dossier thérapeutique en la possession du poursuivant [art. 278.2-278.28]	
Admissibilité – dossier ou dossier thérapeutique en la possession de l'accusé [art. 276.29-278.34]	
Demandes conjointes d'admissibilité – dossiers [art. 278.35-278.38]	
Motifs – certaines poursuites [art. 278.98]	
Enlèvement, traite des personnes, prise d'otage et rapt [art. 279-286]	
Marchandisation des activités sexuelles [art. 286.1-286.5]	
Avortement (<i>abrogée</i>) [art. 287-288]	
Maladies vénériennes (<i>abrogée</i>) [art. 289]	
Infractions aux droits conjugaux [art. 290-293.2]	
Célébration illicite du mariage [art. 294-295]	
Libelle diffamatoire [art. 297-316]	
Verdicts [art. 317]	
Propagande haineuse [art. 318-320.1]	
Crime haineux [art. 320.1001]	
Thérapie de conversion [art. 320.101-320.104]	
PARTIE VIII.1 — INFRACTIONS RELATIVES AUX MOYENS DE TRANSPORT	
[art. 320.11-320.4].	662
Définitions [art. 320.11]	
Reconnaissance et déclaration [art. 320.12]	
Infractions et peines [art. 320.13-320.26]	
Questions relatives aux enquêtes [art. 320.27-320.3]	
Questions relatives à la preuve [art. 320.31-320.35]	
Dispositions générales [art. 320.36-320.4]	
PARTIE IX — INFRACTIONS CONTRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ [art. 321-378].	731
Définitions [art. 321]	
Vol [art. 322-334.1]	
Infractions ressemblant au vol [art. 335-342.2]	
Vol qualifié et extorsion [art. 343-346]	
Taux d'intérêt criminel [art. 347-347.1]	
Introduction par effraction [art. 348-353.1]	
Possession et trafic [art. 354-360]	
Escroquerie [art. 361-365]	
Faux et infractions similaires [art. 366-378]	

PARTIE X — OPÉRATIONS FRAUDULEUSES EN MATIÈRE DE CONTRATS ET DE COMMERCE [art. 379-427].	795
Définitions [art. 379]	
Fraude [art. 380-396]	
Falsification de livres et documents [art. 397-402]	
Vol d'identité et fraude à l'identité [art. 402.1-405]	
Contrefaçon de marques de commerce et de désignations de fabrique [art. 406-414]	
Épaves [art. 415]	
Approvisionnements publics [art. 416-421]	
Violation de contrat, intimidation et distinction injuste envers les syndiqués [art. 422-425.1]	
Commissions secrètes [art. 426]	
PARTIE XI — ACTES VOLONTAIRES ET PROHIBÉS CONCERNANT CERTAINS BIENS [art. 428-447.1].	835
Définition et interprétation [art. 428-429]	
Méfaits [art. 430-432]	
Crime d'incendie et autres incendies [art. 433-436.1]	
Autres interventions concernant des biens [art. 437-443]	
Animaux [art. 444-445.01]	
Cruauté envers les animaux [art. 445.1-447.1]	
PARTIE XII — INFRACTIONS RELATIVES À LA MONNAIE [art. 448-462].	856
Définitions [art. 448]	
Fabrication [art. 449]	
Possession [art. 450-451]	
Mise en circulation [art. 452-454]	
Dégradation ou affaiblissement de la monnaie [art. 455-457]	
Instruments ou matières [art. 458-459]	
Annonce et trafic de la monnaie contrefaite ou des symboles de valeur contrefaits [art. 460]	
Dispositions spéciales relatives à la preuve [art. 461]	
Confiscation [art. 462]	
PARTIE XII.1 — (<i>Abrogée</i>) [art. 462.1-462.2]	863
PARTIE XII.2 — PRODUITS DE LA CRIMINALITÉ [art. 462.3-462.5]	863
Définitions [art. 462.3]	
Infraction [art. 462.31]	
Perquisitions, fouilles, saisies et détention [art. 462.32-462.36]	
Confiscation des produits de la criminalité [art. 462.37-462.46]	
Restriction du droit d'action [art. 462.47-462.48]	
Autres dispositions en matière de confiscation [art. 462.49]	
Règlements [art. 462.5]	
PARTIE XIII — TENTATIVES — COMLOTS — COMPLICES [art. 463-467.2]	901
PARTIE XIV — JURIDICTION [art. 468-482.1]	919
Dispositions générales [art. 468-475]	
Juridiction spéciale [art. 476-481.3]	
Règles de cour [art. 482-482.1]	
PARTIE XV — PROCÉDURE ET POUVOIRS SPÉCIAUX [art. 483-492.2]	936
Pouvoirs généraux de certains fonctionnaires [art. 483-487.03]	
Analyse génétique effectuée à des fins médico-légales [art. 487.04-487.092]	
Autres dispositions : mandats et ordonnances [art. 487.093-490.01]	

Table des matières

Renseignements sur les délinquants sexuels [art. 490.011-490.07]	
Définitions [art. 490.011]	
Ordonnance de se conformer à la <i>Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels</i> [art. 490.012-490.018]	
Avis et obligation de se conformer à la <i>Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels</i> – condamnations antérieures au 15 décembre 2004 [art. 490.019-490.029]	
Avis et obligation de se conformer à la <i>Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels</i> — condamnations à l'étranger [art. 490.02901-490.02911]	
<i>Loi sur le transfèrement international des délinquants</i> [art. 490.029111-490.02915]	
Communications de renseignements [art. 490.03]	
Infractions [art. 490.031-490.0312]	
Mandat [art. 490.03121]	
Règlements [art. 490.032]	
Autres ordonnances [art. 490.04-490.07]	
Confiscation de biens infractionnels [art. 490.1-492.2]	
PARTIE XV.1 — DÉLAI DÉRAISONNABLE [art. 492.21-492.31]	1123
Définitions [art. 492.21]	
Compétence [art. 492.22]	
Application [art. 492.23-492.24]	
Avis aux victimes [art. 492.25]	
Complexité [art. 492.26]	
Jours à exclure [art. 492.27-492.3]	
Réparations autres que l'arrêt des procédures [art. 492.31]	
PARTIE XVI — MESURES CONCERNANT LA COMPARUTION D'UN PRÉVENU DEVANT UN JUGE DE PAIX ET LA MISE EN LIBERTÉ PROVISOIRE [art. 493-529.5]	1128
Définitions [art. 493]	
Principe et facteurs [art. 493.1-493.2]	
Arrestation sans mandat et mise en liberté [art. 494-502]	
Comparution du prévenu devant un juge de paix [art. 502.1-503]	
Dénonciation, sommation et mandat [art. 504-514]	
Mise en liberté provisoire par voie judiciaire [art. 515-523]	
Procédures relatives aux omissions de se conformer aux conditions de mise en liberté [art. 523.1-524]	
Examen de la détention quand le procès est retardé [art. 525-526]	
Procédure en vue d'obtenir la comparution d'un prisonnier [art. 527]	
Visa du mandat [art. 528]	
Entrée dans une maison d'habitation pour arrestation [art. 529-529.5]	
PARTIE XVII — LANGUE DE L'ACCUSÉ [art. 530-534]	1210
PARTIE XVIII — PROCÉDURE À L'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE [art. 535-551]	1220
Juridiction [art. 535-536.2]	
Procédures précédant l'enquête préliminaire [art. 536.3-536.5]	
Pouvoirs du juge de paix [art. 537-538]	
Manière de recueillir les témoignages [art. 539-542]	
Renvoi lorsque l'infraction a été commise dans une autre juridiction [art. 543]	
Prévenu qui s'esquive [art. 544]	
Procédure lorsque le témoin refuse de déposer [art. 545]	
Dispositions rectificatives [art. 546-547.1]	
Décision et engagements [art. 548-550]	
Transmission du dossier [art. 551]	

PARTIE XVIII.1 — JUGE RESPONSABLE DE LA GESTION DE L'INSTANCE	
[art. 551.1-551.7]	1246
PARTIE XIX — ACTES CRIMINELS — PROCÈS SANS JURY [art. 552-572].	1255
Définitions [art. 552]	
Juridiction des juges de la cour provinciale [art. 553-557]	
Juridiction absolue [art. 553]	
Juridiction du juge de la cour provinciale avec consentement [art. 554-557]	
Juridiction des juges [art. 558-566.1]	
Juridiction du juge avec consentement [art. 558-559]	
Choix [art. 560-565]	
Procès [art. 566-566.1]	
Dispositions générales [art. 567-572]	
PARTIE XIX.1 — COUR DE JUSTICE DU NUNAVUT [art. 573-573.2].	1276
PARTIE XX — PROCÉDURE LORS D'UN PROCÈS DEVANT JURY ET DISPOSITIONS	
GÉNÉRALES [art. 574-672]	1280
Présentation de l'acte d'accusation [art. 574-580]	
Dispositions générales quant aux chefs d'accusation [art. 581-583]	
Dispositions spéciales quant aux chefs d'accusation [art. 584-586]	
Détails [art. 587]	
Propriété de biens [art. 588]	
Réunion ou séparation de chefs d'accusation [art. 589-591]	
Réunion des accusés dans certains cas [art. 592-596]	
Procédure lorsque l'accusé est en liberté [art. 597-598]	
Renvoi de l'affaire devant le tribunal d'une autre circonscription territoriale [art. 599-600]	
Modification [art. 601-602]	
Inspection et copies des documents [art. 603-605]	
Plaidoyers [art. 606-619]	
Organisations [art. 620-623]	
Dossier des procédures [art. 624-625]	
Conférence préparatoire [art. 625.1]	
Jurys [art. 626-627]	
Récusation du tableau des jurés [art. 628-630]	
Formation de la liste du jury [art. 631-644]	
Procès [art. 645-654]	
Preuve au procès [art. 655-657.4]	
Enfants et jeunes personnes [art. 658]	
Corroboration [art. 659]	
Verdicts [art. 660-663]	
Condamnations antérieures [art. 664-669]	
Juridiction [art. 669.1-669.3]	
Vices de forme dans la convocation des jurés [art. 670-672]	
PARTIE XX.1 — TROUBLES MENTAUX [art. 672.1-672.95].	1475
Définitions [art. 672.1]	
Ordonnance d'évaluation de l'état mental [art. 672.11-672.191]	
Rapports d'évaluation [art. 672.2]	
Déclarations protégées [art. 672.21]	
Aptitude à subir son procès [art. 672.22-672.33]	
Verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux [art. 672.34-672.37]	
Commission d'examen [art. 672.38-672.44]	

Table des matières

Audiences [art. 672.45-672.53]	
Décisions rendues par le tribunal ou la commission d'examen [art. 672.54-672.71]	
Modalités des décisions [art. 672.54-672.63]	
Accusé à haut risque [art. 672.64]	
Contrevenants à double statut [art. 672.67-672.71]	
Appels [art. 672.72-672.8]	
Révisions des décisions [art. 672.81-672.84]	
Pouvoirs relatifs à la comparution [art. 672.85]	
Suspension d'instance [art. 672.851-672.852]	
Transfèrements interprovinciaux [art. 672.86-672.89]	
Exécution des ordonnances et des règlements [art. 672.9-672.95]	
Annexe de la partie XX.1 (<i>abrogée</i>)	
PARTIE XXI — APPELS — ACTES CRIMINELS [art. 673-696].	1543
Définitions [art. 673]	
Droit d'appel [art. 674-677]	
Procédures en appel [art. 678-685]	
Pouvoirs de la cour d'appel [art. 686-689]	
Appels à la Cour suprême du Canada [art. 691-695]	
Appels par le procureur général du Canada [art. 696]	
PARTIE XXI.1 — DEMANDES DE RÉVISION AUPRÈS DU MINISTRE — ERREURS JUDICIAIRES [art. 696.1-696.6]	1720
PARTIE XXI.1 — EXAMEN DES ERREURS JUDICIAIRES [art. 696.1-696.62]	1723
Définitions [art. 696.1]	
Demande d'examen [art. 696.2]	
Examen [art. 696.3-696.6]	
Opinion de la cour d'appel [art. 696.61]	
Examen parlementaire [art. 696.62]	
PARTIE XXI.2 — COMMISSION D'EXAMEN DES ERREURS DU SYSTÈME JUDICIAIRE [art. 696.7-696.87]	1727
Définitions [art. 696.7]	
Constitution et mission [art. 696.71-696.72]	
Commissaires [art. 696.73-696.79]	
Attributions [art. 696.8-696.85]	
Personnel [art. 696.86]	
Rapport annuel [art. 696.87]	
PARTIE XXII — ASSIGNATION [art. 697-715.2]	1732
Application [art. 697]	
Assignment ou mandat [art. 698-700.1]	
Exécution ou signification [art. 701-703.2]	
Témoin qui fait défaut ou qui s'esquive [art. 704-708]	
Copies transmises par voie électronique [art. 708.1]	
Témoignage par commission [art. 709-714]	
Déposition à distance [art. 714.1-714.8]	
Témoignages antérieurement recueillis [art. 715-715.01]	
Enregistrement vidéo [art. 715.1-715.2]	
PARTIE XXII.01 — PRÉSENCE À DISTANCE DE CERTAINES PERSONNES [art. 715.21-715.27]	1756
Principes [art. 715.11-715.22]	

Code criminel

Dispositions générales [art. 715.221-715.222]	
Accusés et contrevenants [art. 715.23-715.243]	
Participants [art. 715.25]	
Juge ou juge de paix [art. 715.26]	
Candidats-jurés [art. 715.27]	
PARTIE XXII.1 — ACCORDS DE RÉPARATION [art. 715.3-715.43].	1760
Annexe de la partie XXII.1	
PARTIE XXII.2 — MESURES DE RECHANGE ET PROCESSUS DE JUSTICE RÉPARATRICE	
[art. 715.44-715.6].	1772
Définitions [art. 715.44]	
Objectifs et principes [art. 715.45-715.46]	
Avertissements et renvois [art. 715.47]	
Mesures de rechange [art. 715.49-715.52]	
Conditions d'utilisation [art. 715.49]	
Restrictions sur l'utilisation [art. 715.5-715.52]	
Processus de justice réparatrice [art. 715.53-715.55]	
Principes [art. 715.53-715.54]	
Groupes consultatifs [art. 715.55]	
Dossiers [art. 715.56-715.6]	
PARTIE XXIII — DÉTERMINATION DE LA PEINE [art. 716-751.1]	1779
Définitions [art. 716]	
Mesures de rechange [art. 717-717.4]	
Objectif et principes [art. 718-718.201]	
Organisations [art. 718.21]	
Peines en général [art. 718.3-719]	
Procédure et règles de preuve [art. 720-729.1]	
Ordonnance de non-communication [art. 729.2]	
Absolutions inconditionnelles et sous conditions [art. 730]	
Probation [art. 731-733.1]	
Amendes et confiscations [art. 734-737]	
Dédommagement [art. 737.1-741.2]	
Condamnations à l'emprisonnement avec sursis [art. 742-742.7]	
Emprisonnement [art. 743-743.5]	
Admissibilité à la libération conditionnelle [art. 743.6]	
Remise du délinquant au gardien de prison [art. 744]	
Emprisonnement à perpétuité [art. 745-746.1]	
Pardon et remises [art. 748-749]	
Incapacité [art. 750]	
Dispositions diverses [art. 751-751.1]	
PARTIE XXIV — DÉLINQUANTS DANGEREUX ET DÉLINQUANTS	
À CONTRÔLER [art. 752-761]	2012
Définitions [art. 752]	
Délinquants dangereux et délinquants à contrôler [art. 752.01-761]	
PARTIE XXV — EFFET ET MISE À EXÉCUTION DES PROMESSES, ORDONNANCES	
DE MISE EN LIBERTÉ ET ENGAGEMENTS [art. 762-773]	2051
Annexe de la partie XXV	
PARTIE XXVI — RECOURS EXTRAORDINAIRES [art. 774-784]	2061

Table des matières

PARTIE XXVII — DÉCLARATIONS DE CULPABILITÉ PAR PROCÉDURE	
SOMMAIRE [art. 785-840].	2077
Définitions [art. 785-786]	
Peine [art. 787]	
Dénonciation [art. 788-792]	
Irrégularités et objections [art. 793-794]	
Application [art. 795-797]	
Procès [art. 798-803]	
Décision [art. 804-809]	
Engagement de ne pas troubler l'ordre public [art. 810-811.1]	
Appel [art. 812-815]	
Mise en liberté provisoire de l'appelant [art. 816-820]	
Procédure sur appel [art. 821-828]	
Appels sommaires basés sur une transcription ou un exposé conjoint des faits sur lequel les parties se sont entendues [art. 829-838]	
Pourvois devant la cour d'appel [art. 839]	
Honoraires et allocations [art. 840]	
Annexe	
PARTIE XXVIII — DISPOSITIONS DIVERSES [art. 841-849]	2139
Documents électroniques [art. 841-848]	
Formules [art. 849]	
INDEX ANALYTIQUE.	2263

TABLE DES MATIÈRES

<i>Préface de la première édition (2002)</i>	ix
<i>Présentation de l'édition 2027</i>	xi
<i>Remerciements</i>	xiii
<i>Table de jurisprudence</i>	xvii
 LOIS CONNEXES	
Loi constitutionnelle de 1982 (<i>extraits</i>)	1
Partie I — Charte canadienne des droits et libertés [art. 1-34]	1
Partie VII — Dispositions générales [art. 52]	219
Charte canadienne des droits des victimes	225
Loi sur les armes à feu	233
Règlement désignant des armes à feu, armes, éléments ou pièces d'armes, accessoires, chargeurs, munitions et projectiles comme étant prohibés ou à autorisation restreinte	307
Règlement désignant des armes à feu historiques	421
Règlement désignant des fonctionnaires publics	423
Règlement sur les exclusions à certaines définitions du Code criminel (armes de poing pour compétitions sportives internationales)	425
Décret fixant une période d'amnistie (2025)	429
Décret fixant une période d'amnistie (2024)	435
Décret fixant une période d'amnistie (2020)	441
Décret fixant une période d'amnistie (2018)	449
Décret fixant une période d'amnistie (2017)	451
Décret fixant une période d'amnistie (2015)	453
Décret fixant une période d'amnistie (2014)	455
Décret fixant une période d'amnistie (2006)	457
Décret fixant une période d'amnistie	459
Règlement sur l'entreposage, l'exposition, le transport et le maniement des armes à feu par des particuliers	463
Règlement sur l'entreposage, l'exposition et le transport des armes à feu et autres armes par des entreprises	473
Loi sur l'administration des biens saisis	483
Loi sur le cannabis	497
Loi encadrant le cannabis	585
Loi sur le casier judiciaire	619
Loi réglementant certaines drogues et autres substances	641
Règlement soustrayant des substances désignées et des précurseurs à l'application de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances	765
Règlement sur l'exécution policière de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances	767
Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels	779
Loi sur l'extradition	807
Loi sur l'identification des criminels	841

Table des matières

Loi sur l'identification par les empreintes génétiques	845
Loi d'interprétation	863
Loi sur la preuve au Canada	891
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition	995
Règlement sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition	1145
Loi sur le système correctionnel du Québec	1217
Règlement d'application de la Loi sur le système correctionnel du Québec	1269
Règlement sur la libération conditionnelle	1289
Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents	1295
Décrets du Québec concernant l'application de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents	1477
RÈGLEMENTS D'APPLICATION DU CODE CRIMINEL	
Règlement sur les demandes de révision auprès du ministre (erreurs judiciaires)	1479
Règlement établissant une liste d'entités	1487
Règlement sur l'exclusion de certains actes criminels de la définition de « infraction désignée »	1499
Règles de la Cour d'appel du Québec en matière criminelle	1501
Règles de la Cour supérieure du Québec en matière criminelle	1527
Règles de procédure du Québec concernant la réduction du délai préalable à la libération conditionnelle	1545
Règlement de la Cour du Québec	1551
Règlement des cours municipales	1583
Arrêté sur les alcootests approuvés	1599
Arrêté sur les appareils de détection approuvés	1601
Arrêté approuvant des contenants (échantillons de sang)	1603
INDEX ANALYTIQUE	1605

TABLE DES MATIÈRES

Page

<i>Note explicative</i>	vii
-----------------------------------	-----

TABLE DES INFRACTIONS

I. Infractions en vertu du *Code criminel*

Article du <i>Code criminel</i>	Infraction	
51	Intimider le Parlement ou une législature	1
56.1	Infractions relatives aux pièces d'identité	1
57(1)	Passeport – Faux ou usage de faux	2
57(2)	Passeport – Fausse déclaration	2
57(3)	Passeport – Possession de faux	3
58	Emploi frauduleux d'un certificat de citoyenneté	3
65(1)	Émeute	3
65(2)	Dissimulation d'identité lors d'une émeute	4
66(1)	Attroupement illégal	4
66(2)	Dissimulation d'identité lors d'un attroupement illégal	4
72 et 73	Prise de possession par la force	5
76	Détournement	5
77	Atteinte à la sécurité des aéronefs ou des aéroports	5
78	Transporter à bord d'un aéronef civil une arme offensive ou une substance explosive	6
78.1(1)-(4)	Actes portant atteinte à la sécurité d'un navire ou d'une plate-forme fixe	6
80a)	Manque de précautions et explosion susceptible de causer la mort	7
80b)	Manque de précautions et explosion susceptible de causer des blessures ou dommages	7
81(1)a) et b)	Usage d'explosifs dans l'intention de causer la mort ou des lésions corporelles graves	8
81(1)c)	Usage d'explosifs avec l'intention de détruire, etc.	8
81(1)d)	Fabrication ou possession d'explosifs dans l'intention de mettre la vie en danger, etc.	9
82(1)	Possession ou fabrication d'explosifs	9
82(2)	Possession ou fabrication d'explosifs au profit d'une organisation criminelle	10

Article du Code criminel	Infraction	
83	Fait de se livrer à un combat concerté	10
83.02	Fournir des biens en vue d'un acte terroriste	11
83.03(1)	Fournir, rendre disponibles, etc. des biens ou des services à des fins terroristes	11
83.03(2)	Fournir, rendre disponibles, etc. des biens ou des services utilisés par un groupe terroriste	12
83.04	Possession de biens à des fins terroristes	12
83.08	Infraction concernant le blocage de biens – groupe terroriste	13
83.1	Infraction concernant la communication d'information – groupe terroriste	13
83.11	Infraction concernant l'obligation de vérification – entité inscrite	14
83.18	Participation à une activité d'un groupe terroriste	14
83.19	Facilitation d'une activité terroriste	15
83.2	Infraction au profit d'un groupe terroriste	15
83.21	Charger une personne de se livrer à une activité au profit d'un groupe terroriste	16
83.22	Charger une personne de se livrer à une activité terroriste	16
83.23	Héberger ou cacher – activité terroriste	17
83.231(1)	Incitation à craindre des activités terroristes (aucune blessure)	17
83.231(3)	Incitation à craindre des activités terroristes causant des blessures corporelles	18
83.231(4)	Incitation à craindre des activités terroristes causant la mort	18
85(1) et (2)	Usage d'une arme à feu lors de la perpétration d'une infraction	19
86(1) et (2)	Entreposage, usage, etc. négligent d'une arme à feu	19
87	Braquer une arme à feu	20
88	Port d'arme dans un dessein dangereux	20
89	Port d'arme à une assemblée publique	21
90	Port d'une arme dissimulée, etc.	21
91(1) et (2)	Possession non autorisée d'une arme à feu, etc.	21
92(1) et (2)	Possession non autorisée d'une arme à feu, etc. – infraction délibérée	22
93	Possession d'une arme dans un lieu non autorisé	22
94(1)a) et b)	Occuper un véhicule automobile contenant une arme à feu	23
95	Possession d'une arme à feu avec des munitions	23
96	Possession d'une arme obtenue de la perpétration d'une infraction	24
98	Introduction par effraction pour voler une arme à feu	24
98.1	Vol qualifié d'une arme à feu	25
99(2)	Trafic d'armes – arme à feu, etc.	25
99(3)	Trafic d'armes – autres	26
100(2)	Possession en vue de trafic d'une arme à feu, etc. sans autorisation	26
100(3)	Possession en vue de trafic d'une arme à feu, etc. sans autorisation – autres	27

Table des matières

Article du Code criminel	Infraction	
101	Céder une arme à feu, etc. sans autorisation	27
102	Fabrication d'une arme automatique	28
103(2)	Importation ou exportation non autorisée d'une arme à feu, etc.	28
103(2.1)	Importation ou exportation non autorisée d'une arme à feu, etc. – autre	29
104	Importation ou exportation non autorisée d'une arme à feu, etc.	29
105	Omission de signaler une arme à feu, etc. perdue ou volée	30
106	Omission de signaler la destruction d'une arme à feu, etc.	30
107	Fausse déclaration concernant la perte, la destruction d'une arme à feu, etc.	31
108	Infractions relatives au numéro de série d'une arme à feu	31
117.01(1)	Possession d'une arme pendant interdiction	32
117.01(2)	Défaut de remettre un certificat, etc.	32
119	Corruption de fonctionnaires judiciaires, députés, etc.	32
120	Corruption de fonctionnaire, agent de la paix, etc.	33
121(1) et (2)	Fraude envers le gouvernement	33
122	Abus de confiance par un fonctionnaire	34
123(1)	Corruption dans les affaires municipales	34
123(2)	Influencer un fonctionnaire municipal	35
124	Achat ou vente d'une charge	35
125	Influencer ou négocier une nomination	36
126	Désobéissance à une loi fédérale	36
127	Désobéissance à une ordonnance	36
128	Prévarication de fonctionnaire	37
129	Entraver ou résister à un agent de la paix	37
130	Prétendre faussement être un agent de la paix	37
131	Parjure	38
134	Fausse déclaration	38
136	Témoignages contradictoires	38
137	Fabrication de preuve	39
138	Infractions relatives aux affidavits	39
139(1)	Entrave à la justice en indemnisant ou en étant caution	39
139(2)	Entrave à la justice	40
140	Méfait public	40
141	Composer avec un acte criminel	40
144	Bris de prison	41
145(1)	Évasion ou liberté illégale	41
145(2)	Omission de comparaître ou de se livrer	42
145(3)	Omission de se conformer à une citation à comparaître ou à une sommation	42

Article du Code criminel	Infraction	
145(4)	Omission de se conformer à une promesse	42
145(5)	Omission de se conformer à une ordonnance de mise en liberté ou de s'abstenir de communiquer	43
146	Permettre ou faciliter une évasion	43
147	Délivrance illégale	43
148	Aider un prisonnier de guerre à s'évader	44
151	Contacts sexuels	44
152	Incitation à des contacts sexuels ou à s'exhiber	45
153	Exploitation sexuelle	46
153.1	Exploitation sexuelle d'une personne handicapée	47
155	Inceste	47
155	Inceste – autre personne âgée de moins de 16 ans	48
160(1)	Bestialité	48
160(2)	Contraindre à la bestialité	49
160(3)	Bestialité en présence d'un enfant	50
160(3.1)	Représentation d'un acte de bestialité	50
161(4)	Violation d'ordonnance – art. 161	50
162(1)	Voyeurisme	51
162(4)	Publication, etc. de matériel voyeuriste	52
162.1	Publication non consensuelle d'une image intime	53
162.1(1.1)	Menace de publier, etc. une image intime	53
163(1) et (2)	Distribuer, etc. une chose obscène	54
163.1(2) et (3)	Production, distribution, etc. de matériel d'abus et d'exploitation pédosexuels	54
163.1(4) et (4.1)	Possession de matériel d'abus et d'exploitation pédosexuels / Accès au matériel d'abus et d'exploitation pédosexuels	55
163.1(4.21)	Menace de publier, etc. du matériel d'abus et d'exploitation pédosexuels	55
167	Représentation théâtrale immorale	56
168	Mise à la poste de chose obscène	56
169.1	Recrutement d'un jeune	56
170	Parent servant d'entremetteur	57
171	Maître de maison permettant des actes sexuels interdits	57
171.1(1)	Rendre accessible à un enfant du matériel sexuellement explicite	58
172	Corruption d'enfants	59
172.1	Leurrer un enfant par un moyen de télécommunication	60
172.2	Entente ou arrangement – infraction d'ordre sexuel à l'égard d'un enfant	61
173(1)	Action indécente	61
173(2)	Exhibitionnisme devant un enfant de moins de 16 ans	62
174	Nudité	62

Table des matières

Article du Code criminel	Infraction	
175(1)a), b) et c)	Troubler la paix, etc.	63
175(1)d)	Troubler la tranquillité d'une maison d'habitation	63
176(1)	Gêner ou arrêter un ministre du culte ou lui faire violence	63
176(2) et (3)	Troubler un office religieux ou certaines réunions, etc.	64
177	Intrusion de nuit	64
180	Nuisance publique	64
182	Outrage à un cadavre	65
184	Interception illégale de communications	65
184.5	Interception illégale de communications radio-téléphoniques	66
191	Possession de dispositif d'interception de communications	66
193	Divulgateion illégale de communications interceptées	66
193.1	Divulgateion illégale de communications radio-téléphoniques interceptées	67
201(1)	Tenancier d'une maison de jeu	67
201(2)	Trouvé dans une maison de jeu ou qui la tolère	67
202	Gageure, bookmaking, etc.	68
203	Placer des paris pour une autre personne	68
206(1)	Infractions reliées aux loteries et jeux de hasard	69
206(4)	Achat d'un billet de loterie	69
209	Tricher au jeu	70
213(1)	Interférence à la circulation	70
213(1.1)	Communication dans le but de rendre des services sexuels moyennant rétribution	71
215	Omission de fournir les choses nécessaires à la vie	71
218	Abandon d'un enfant	72
220a)	Négligence criminelle causant la mort avec usage d'une arme à feu	72
220b)	Négligence criminelle causant la mort	73
221	Négligence criminelle causant des lésions corporelles	73
229 et 231	Meurtre au premier degré	74
229 et 231	Meurtre au deuxième degré	75
233	Infanticide	75
234 et 236(1)a)	Homicide involontaire coupable avec usage d'une arme à feu	76
234 et 236(1)b)	Homicide involontaire coupable	77
239(1)a)	Tentative de meurtre avec usage d'une arme à feu – arme prohibée, etc.	78
239(1)a.1)	Tentative de meurtre avec usage d'une arme à feu	78
239(1)b)	Tentative de meurtre	79
240	Complicité après le fait d'un meurtre	79
241	Aider ou conseiller le suicide	80
242	Négligence à se procurer de l'aide lors de la naissance d'un enfant	80

Article du Code criminel	Infraction	
243	Suppression de part	80
244(2)a)	Décharger une arme à feu dans l'intention de blesser, etc. – arme prohibée, etc.	81
244(2)b)	Décharger une arme à feu dans l'intention de blesser, etc.	81
244.1	Décharger un pistolet à vent dans l'intention de blesser, etc.	81
244.2(3)a)	Décharger une arme à feu avec insouciance – arme prohibée, etc.	82
244.2(3)b)	Décharger une arme à feu avec insouciance	82
245(1)a)	Administrer une substance délétère dans l'intention de mettre la vie en danger, etc.	83
245(1)b)	Administrer une substance délétère avec l'intention de tourmenter	83
246a)	Étouffer, etc. afin de vaincre la résistance à la perpétration d'une infraction	84
246b)	Administrer une drogue afin de vaincre la résistance à la perpétration d'une infraction	84
247(1)	Tendre une trappe susceptible de causer des lésions corporelles ou la mort – aucune blessure	84
247(2)	Tendre une trappe et causer des lésions corporelles	85
247(3)	Tendre une trappe susceptible de causer des lésions corporelles dans un lieu infractionnel – aucune blessure ⁸⁵	
247(4)	Tendre une trappe dans un lieu infractionnel et causer des lésions corporelles	86
247(5)	Tendre une trappe dans un lieu infractionnel et causer la mort	86
248	Nuire au transport dans l'intention de porter atteinte à la sécurité d'une personne	87
262	Empêcher de sauver une vie	87
263.1	Violence contre un partenaire intime	87
264	Harcèlement criminel	88
264.1(1)a)	Proférer une menace de causer la mort ou des lésions corporelles	88
264.1(1)b) et c)	Proférer une menace d'endommager des biens ou de blesser un animal	89
266	Voies de fait	90
267	Agression armée ou infliction de lésions corporelles	91
268	Voies de fait graves	92
269	Infliction illégale de lésions corporelles	93
269.1	Torture	94
270	Voies de fait contre un agent de la paix ou résister à une arrestation	94
270.01	Agression armée ou infliction de lésions corporelles à un agent de la paix	95
270.02	Voies de fait graves contre un agent de la paix	96
270.1	Désarmer un agent de la paix	96
271	Agression sexuelle	97
271	Agression sexuelle – plaignant de moins de 16 ans	98
272(2)a)	Agression sexuelle armée, infliction de lésions corporelles, etc. – usage	99

Table des matières

Article du Code criminel	Infraction	
	d'une arme à feu prohibée, etc.	
272(2)a.1)	Agression sexuelle armée, infliction de lésions corporelles, etc. – usage d'une arme à feu	100
272(2)a.2)	Agression sexuelle armée, infliction de lésions corporelles, etc. – plaignant de moins de 16 ans	101
272(2)b)	Agression sexuelle armée, infliction de lésions corporelles, etc.	102
273(2)a)	Agression sexuelle grave – usage d'une arme à feu prohibée, etc.	103
273(2)a.1)	Agression sexuelle grave – usage d'une arme à feu	104
273(2)a.2)	Agression sexuelle grave – plaignant de moins de 16 ans	105
273(2)b)	Agression sexuelle grave	106
273.3	Passage d'un enfant à l'étranger	107
278.9	Publication d'informations relatives à une demande sous l'art. 278.3, etc.	107
278.95	Publication d'informations relatives à une demande sous l'art. 278.93, etc.	107
279(1.1)a)	Enlèvement – usage d'une arme à feu prohibée, etc.	108
279(1.1)a.1)	Enlèvement – usage d'une arme à feu	109
279(1.1)a.2)	Enlèvement – personne âgée de moins de 16 ans	110
279(1.1)b)	Enlèvement	111
279(2)	Séquestration	112
279.01(1)a)	Traite de personnes – enlèvement, mort, agression sexuelle grave ou voies de fait graves	113
279.01(1)b)	Traite de personnes	114
279.011(1)a)	Traite de personnes de moins de 18 ans – enlèvement, mort, agression sexuelle grave ou voies de fait graves	115
279.011(1)b)	Traite de personnes de moins de 18 ans	116
279.02(1)	Avantage matériel – traite de personnes	117
279.02(2)	Avantage matériel – traite de personnes de moins de 18 ans	118
279.03(1)	Rétention ou destruction de documents – traite de personnes	119
279.03(2)	Rétention ou destruction de documents – traite de personnes de moins de 18 ans	120
279.1(2)a)	Prise d'otage – usage d'une arme à feu prohibée, etc.	121
279.1(2)a.1)	Prise d'otage – usage d'une arme à feu	121
279.1(2)b)	Prise d'otage	122
280	Enlèvement d'une personne de moins de 16 ans	123
281	Enlèvement d'une personne de moins de 14 ans	123
282	Enlèvement par le père, la mère, etc. en contravention d'une ordonnance relative à la garde	124
283	Enlèvement par le père, la mère, etc. dans l'intention de priver une autre personne	124
286.1(1)	Obtention de services sexuels moyennant rétribution	125
286.1(2)	Obtention de services sexuels moyennant rétribution – personne âgée	126

Article du Code criminel	Infraction	
	de moins de 18 ans	
286.2(1)	Avantage matériel provenant de la prestation de services sexuels	126
286.2(2)	Avantage matériel provenant de la prestation de services sexuels – personne âgée de moins de 18 ans	127
286.3(1)	Proxénétisme	127
286.3(2)	Proxénétisme – personne âgée de moins de 18 ans	128
286.4	Publicité de services sexuels	129
291	Bigamie	129
292	Participation à un mariage feint	130
293	Polygamie	130
294	Célébration illégale d'un mariage	131
295	Célébration d'un mariage en violation des lois	131
300	Publication d'un libelle diffamatoire faux	131
301	Publication d'un libelle diffamatoire	132
302	Publication d'un libelle diffamatoire en vue d'extorquer, etc.	132
318	Encouragement au génocide	133
319(1)	Incitation publique à la haine	133
319(2)	Fomentier volontairement la haine	134
319(2.1)	Fomentier volontairement l'antisémitisme	134
319(2.2)	Fomentier volontairement la haine — symboles liés au terrorisme et à la haine	134
320.1001	Infraction motivée par la haine	134
320.13(1)	Conduite dangereuse	135
320.13(2)	Conduite dangereuse causant des lésions corporelles	135
320.13(3)	Conduite dangereuse causant la mort	136
320.14(1)	Conduite avec capacités affaiblies	136
320.14(2)	Conduite avec capacités affaiblies causant des lésions corporelles	137
320.14(3)	Conduite avec capacités affaiblies causant la mort	137
320.14(4)	Conduite avec capacités affaiblies (moindre concentration de drogue dans le sang)	138
320.15(1)	Omission ou refus d'obtempérer à un ordre donné	138
320.15(2)	Omission ou refus d'obtempérer à un ordre donné alors que la personne sait ou devrait savoir qu'elle a causé un accident entraînant des lésions corporelles	139
320.15(3)	Omission ou refus d'obtempérer à un ordre donné alors que la personne sait ou devrait savoir qu'elle a causé un accident entraînant la mort	139
320.16(1)	Omission de s'arrêter lors d'un accident	140
320.16(2)	Omission de s'arrêter lors d'un accident causant des lésions corporelles	140
320.16(3)	Omission de s'arrêter lors d'un accident causant la mort	141
320.17	Fuite	141

Table des matières

Article du Code criminel	Infraction	
320.18	Conduite durant l'interdiction	142
322-324 et 326	Vol – plus de 5 000 \$ ou titre testamentaire	142
322-324 et 326	Vol – 5 000 \$ ou moins	143
327	Possession de moyens permettant d'obtenir un service en matière de télécommunication, etc.	143
330-332	Vol (situation particulière) – plus de 5 000 \$ ou titre testamentaire	144
330-332	Vol (situation particulière) – 5 000 \$ ou moins	144
333.1(1)	Vol d'un véhicule à moteur	145
333.1(3)	Vol d'un véhicule à moteur avec usage, tentative ou menace de violence	145
333.1(4)	Vol d'un véhicule à moteur pour une organisation criminelle	146
333.2	Possession d'un dispositif dans le but de commettre un vol de véhicule à moteur / Distribution d'un dispositif lié à la commission d'un vol de véhicule à moteur	146
335	Prise d'un véhicule à moteur ou d'un bateau sans consentement	147
336	Abus de confiance criminel	147
338(1)	Prendre des bestiaux errants ou en enlever les marques	148
338(2)	Vol de bestiaux	148
339(1)	Prise de possession, etc. de bois à la dérive	149
339(2)	Revendeurs (matériel d'exploration forestière)	149
340	Destruction de titres	149
341	Cacher frauduleusement quoi que ce soit	150
342(1) et (3)	Infractions relatives aux cartes de crédit	150
342.01	Fabrication ou possession d'instruments servant à fabriquer des cartes de crédit	151
342.1	Utilisation non autorisée d'ordinateur	151
342.2	Possession de moyens permettant d'utiliser un service d'ordinateur	152
344(1)a)	Vol qualifié – usage d'une arme à feu	152
344(1)b)	Vol qualifié	153
345	Fait d'arrêter la poste avec intention de vol	153
346(1.1)a)	Extorsion – usage d'une arme à feu	154
346(1.1)b)	Extorsion	155
347	Taux d'intérêt criminel	155
348(1)d)	Introduction par effraction dans une maison d'habitation	156
348(1)e)	Introduction par effraction dans un endroit autre qu'une maison d'habitation	157
349	Présence illégale dans une maison d'habitation	158
351(1)	Possession d'outil de cambriolage	158
351(2)	Déguisement dans un dessein criminel	159
352	Possession d'instruments pour forcer un appareil à sous	159
353(1)	Fait de vendre, etc. un passe-partout d'automobile	159

Article du Code criminel	Infraction	
353(4)	Défaut de tenir un registre	160
353.1	Modification du numéro d'identification d'un véhicule	160
355a)	Possession de bien criminellement obtenu – valeur de plus de 5 000 \$ ou titre testamentaire	161
355b)	Possession de bien criminellement obtenu – valeur de 5 000 \$ ou moins	161
355.2 et 355.5a)	Trafic de biens criminellement obtenus – bien excédant 5 000 \$	162
355.2 et 355.5b)	Trafic de biens criminellement obtenus – bien valant 5 000 \$ ou moins	162 \$
355.4 et 355.5a)	Possession en vue de trafic de biens criminellement obtenus – bien excédant 5 000 \$	163
355.4 et 355.5b)	Possession en vue de trafic de biens criminellement obtenus – bien valant 5 000 \$ ou moins	163
356	Vol de courrier	164
357	Apporter au Canada des objets criminellement obtenus	164
362(2)	Escroquerie – bien d'une valeur de plus de 5 000 \$ ou titre testamentaire	165
362(2)	Escroquerie – bien d'une valeur de 5 000 \$ ou moins	165
362(3)	Obtention de crédit ou d'un avantage par escroquerie	166
363	Obtention par fraude de la signature d'une valeur	166
364	Obtention frauduleuse d'aliments, etc.	167
366	Faire un faux document	167
368	Emploi d'un document contrefait	168
368.1	Infractions relatives aux instruments pour commettre un faux	168
369	Possession, utilisation de papier de banque, etc.	169
372(1), (2) et (3)	Faux renseignements – Communications indécentes – Communications harcelantes	169
374	Rédaction non autorisée d'un document	170
375	Obtenir au moyen d'un instrument fondé sur un document contrefait	170
376	Contrefaçon de timbres, d'une marque	171
377	Détériorer, falsifier un registre de naissance, etc.	171
378	Infractions relatives aux registres	172
380(1a)	Fraude – d'une valeur de plus de 5 000 \$ ou d'un titre testamentaire	172
380(1b)	Fraude – d'une valeur de 5 000 \$ ou moins	173
380(2)	Fraude ayant une influence sur le marché	173
381	Emploi de la poste pour frauder	174
382	Manipulations frauduleuses d'opérations boursières	174
382.1(1)	Délit d'initié	175
382.1(2)	Communication de renseignements confidentiels	175
383	Agiotage sur les actions ou marchandises	176
384	Courtier réduisant le nombre d'actions en vendant pour son propre compte	176

Table des matières

Article du Code criminel	Infraction	
385	Cacher frauduleusement des titres	177
386	Enregistrement frauduleux des titres	177
387	Vente frauduleuse d'un immeuble	178
388	Usage d'un reçu destiné à tromper	178
389	Aliénation frauduleuse de marchandise sur lesquelles on a avancé de l'argent	179
390	Reçu frauduleux sous le régime de la <i>Loi sur les banques</i>	179
392	Aliénation frauduleuse de biens à l'égard des créanciers	180
393(1) et (2)	Fraude en matière de prix de transport	180
393(3)	Obtention frauduleuse de transport	180
394(1), (2) et (3)	Fraude, etc. relative aux minéraux précieux	181
394.1	Possession de minéraux précieux volés ou obtenus illégalement	181
396	Infractions relatives aux mines	182
397(1) et (2)	Falsification, etc. de livres et documents avec l'intention de frauder	182
398	Falsification d'un registre d'emploi	183
399	Falsification de reçu relatif aux revenus publics	183
400	Faux prospectus	184
401	Obtention de transport de chose par fausse représentation	184
402.2(1)	Possession de renseignements identificateurs	184
402.2(2)	Trafic de renseignements identificateurs	185
403	Fraude à l'identité	185
405	Reconnaissance d'un instrument sous un faux nom	185
407	Contrefaçon d'une marque de commerce dans l'intention de frauder	186
408	Substitution frauduleuse de marchandises	186
409	Possession d'instrument pour contrefaire une marque de commerce	186
410	Autres infractions relatives aux marques de commerce	187
411	Ventes de marchandises utilisées sans indication	187
415	Infractions relatives aux épaves	188
422	Violation criminelle de contrat	188
423	Intimidation	189
423.1	Intimidation d'une personne associée au système judiciaire ou au système de justice militaire – Intimidation d'un journaliste	189
423.2(1)	Intimidation – services de santé	190
423.3(1) et (2)	Intimidation – bâtiment servant au culte religieux, etc.	190
424	Menaces de commettre une infraction contre une personne jouissant d'une protection internationale	190
424.1	Menaces contre le personnel des Nations Unies ou le personnel associé	191
425	Congédiement ou refus d'employer une personne parce qu'elle est membre d'un syndicat	191
425.1	Menaces, représailles à l'égard d'employés en raison de la fourniture de renseignements	191

Article du Code criminel	Infraction	
426	Commissions secrètes	192
430(2)	Méfait qui cause un danger réel pour la vie	192
430(3)	Méfait à l'égard d'un titre testamentaire ou d'un bien d'une valeur de plus de 5 000 \$	193
430(4)	Méfait à l'égard d'un bien d'une valeur de 5 000 \$ ou moins	193
430(4.1)	Méfait à l'égard d'un bien lié au culte religieux	194
430(4.2)	Méfait à l'égard d'un bien culturel	194
430(5)	Méfait à l'égard de données informatiques	195
430(5.1)	Acte susceptible de constituer un méfait	195
431	Attaque contre les locaux, etc. d'une personne jouissant d'une protection internationale	196
431.1	Attaque contre les locaux, etc. du personnel des Nations Unies	196
431.2(2)	Faire exploser, etc. un engin explosif dans un lieu public	197
433	Incendie criminel – danger pour la vie humaine	197
434	Incendie criminel – dommage au bien d'autrui	198
434.1	Incendie criminel de ses biens propres – menace grave à la santé, etc.	198
435	Incendie criminel avec intention frauduleuse	199
436	Incendie criminel par négligence	199
436.1	Possession de matières incendiaires	199
437	Fausse alerte	200
445	Tuer ou blesser des animaux	200
445.1	Faire souffrir inutilement un animal	200
446	Causer des blessures ou lésions à un animal, etc.	201
447	Arène pour combats d'animaux	201
449	Fabrication de monnaie contrefaite	201
450	Possession de monnaie contrefaite	202
451	Possession de limaille, etc.	202
452	Mise en circulation, etc. de monnaie contrefaite	203
453	Mise en circulation frauduleuse de pièce	203
454	Piécettes	204
455	Rogner une pièce de monnaie	204
456	Dégrader une pièce de monnaie	204
457	Fabriquer, etc. une chose ressemblant à un billet de banque	205
458	Fabrication ou commerce d'instruments pour contrefaire de la monnaie	205
459	Retirer des instruments d'un hôtel de la Monnaie	206
460	Annoncer et faire le commerce de la monnaie contrefaite	206
462.31(2)	Recyclage des produits de la criminalité	207
462.31(2.1)	Recyclage des produits de la criminalité pour une organisation criminelle	207
462.33	Défaut de se conformer à une ordonnance de blocage	208

Table des matières

Article du Code criminel	Infraction	
463a)	Tentative de commettre une infraction passible d'emprisonnement à perpétuité – autre que le meurtre	208
463a)	Complice après le fait d'une infraction passible d'emprisonnement à perpétuité – autre que le meurtre	209
463b)	Tentative de commettre une infraction passible d'emprisonnement de 14 ans ou moins	209
463b)	Complice après le fait d'une infraction passible d'emprisonnement de 14 ans ou moins	210
463c)	Tentative de commettre une infraction punissable sur déclaration sommaire de culpabilité	210
463c)	Complice après le fait d'une infraction punissable sur déclaration sommaire de culpabilité	210
463d)	Tentative de commettre une infraction hybride	211
463d)	Complice après le fait d'une infraction hybride	211
464a)	Conseiller la commission d'un meurtre	212
464a)	Conseiller la commission d'un acte criminel passible d'emprisonnement à perpétuité – autre que le meurtre	212
464a)	Conseiller la commission d'un acte criminel	212
464b)	Conseiller la commission d'une infraction sommaire	213
465(1)a)	Complot pour commettre un meurtre	213
465(1)c)	Complot pour commettre un acte criminel – autre que 465(1)a) ou 465(1)b)	214
465(1)d)	Complot pour commettre une infraction sommaire	214
467.11	Participation aux activités d'une organisation criminelle	215
467.111	Recrutement de membres par une organisation criminelle	215
467.12	Infraction au profit d'une organisation criminelle	216
467.13	Charger une personne de commettre une infraction au profit d'une organisation criminelle	216
486.6	Transgression de certaines ordonnances de non-publication	217
487.0198	Omission de se conformer à une ordonnance	217
487.0552	Omission de se conformer à une ordonnance de prélèvements	217
487.08(3)	Utilisation illégale des substances corporelles prélevées en vertu d'un mandat	218
487.08(4)	Utilisation illégale des substances corporelles prélevées en vertu d'une ordonnance	218
490.031	Omission de se conformer à une ordonnance en matière d'enregistrement des délinquants sexuels	218
490.0311	Fausse déclaration en matière d'enregistrement des délinquants sexuels	219
490.0312	Omission de se conformer à l'obligation de notifier de l'art. 490.02911	219
490.8(9)	Défaut de se conformer à une ordonnance de blocage	219
517(2)	Omission de respecter une ordonnance rendue en vertu de l'art. 517(1)	220
539(2)	Omission de respecter une ordonnance rendue en vertu de l'art. 539(1)	220

Article du Code criminel	Infraction	
542(2)	Omission de respecter une ordonnance rendue en vertu de l'art. 542(1)	220
648(2)	Omission de respecter une ordonnance rendue en vertu de l'art. 648(1)	221
708	Outrage au tribunal pour omission d'être présent devant le tribunal	221
729.2(5)	Omission de respecter une ordonnance de non-communication	221
733.1	Défaut de se conformer à une ordonnance de probation	221
743.21(2)	Omission de se conformer à une ordonnance rendue en vertu de l'art. 743.21(1)	222
811	Manquement à un engagement de ne pas troubler l'ordre public	222

II. Infractions en vertu de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*

Article de la LRCDS	Infraction	
4(1) et (3)	Possession de substance – substances de l'annexe I	223
4(1) et (4)	Possession de substance – substances de l'annexe II	223
4(1) et (6)	Possession de substance – substances de l'annexe III	224
4(2) et (7)	Obtention d'un praticien – substances de l'annexe I	224
4(2) et (7)	Obtention d'un praticien – substances de l'annexe II	225
4(2) et (7)	Obtention d'un praticien – substances de l'annexe III	225
4(2) et (7)	Obtention d'un praticien – substances de l'annexe IV	226
5(1) et (3)a)	Trafic – substances de l'annexe I ou II	226
5(1) et (3)b)	Trafic – substances de l'annexe III ou V	227
5(1) et (3)c)	Trafic – substances de l'annexe IV	227
5(2) et (3)a)	Possession pour fins de trafic – substances de l'annexe I ou II	228
5(2) et (3)b)	Possession pour fins de trafic – substances de l'annexe III ou V	228
5(2) et (3)c)	Possession pour fins de trafic – substances de l'annexe IV	229
6(1) et (3)a)	Importation ou exportation – substances de l'annexe I ou II	229
6(1) et (3)b)	Importation ou exportation – substances de l'annexe III, V ou VI	230
6(1) et (3)c)	Importation ou exportation – substances de l'annexe IV	230
6(2) et (3)a)	Possession pour fins d'exportation – substances de l'annexe I ou II	231
6(2) et (3)b)	Possession pour fins d'exportation – substances de l'annexe III, V ou VI	231
6(2) et (3)c)	Possession pour fins d'exportation – substances de l'annexe IV	232
7(1) et (2)a)	Production – substances de l'annexe I ou II	232
7(1) et (2)c)	Production – substances de l'annexe III ou V	233
7(1) et (2)d)	Production – substances de l'annexe IV	233
7.1	Possession, etc. pour utilisation dans la production ou le trafic	234
14(10) et 46	Défaut de se conformer à une ordonnance de blocage	234
32(1) et 46	Entrave d'un inspecteur	235
32(2) et 46	Fausse déclaration à un inspecteur	235
32(3) et 46	Déplacer des biens sans autorisation	235

Table des matières

Article de la LRCDAS	Infraction	
43 et 46	Contravention à une ordonnance rendue en vertu de la Partie V	236

III. Infractions relatives aux moyens de transport

Tableaux comparatifs

Conduite dangereuse	237
Conduite avec capacités affaiblies	238
Omission ou refus d’obtempérer à un ordre donné	239
Omission d’arrêter lors d’un accident	239
Fuite&#TAB;	240
Conduite durant l’interdiction	240

LISTE DES INFRACTIONS DÉSIGNÉES	241
Infractions « super-primaires »	242
Infractions primaires	243
Infractions secondaires	245
Infractions secondaires « résiduelles »	249